

## **ST n°23 : Remettre l'idéologie sur le métier ? La place des « idées » dans la profession politique**

**Congrès de l'Association française de science politique (AFSP)  
Sciences Po Aix – 22-24 juin 2015**

Rafaël Cos, CERAPS/Université de Lille, [rafael.cos@univ-lille2.fr](mailto:rafael.cos@univ-lille2.fr)

Anne-Cécile Douillet, CERAPS/Université de Lille, [anne-cecile.douillet@univ-lille2.fr](mailto:anne-cecile.douillet@univ-lille2.fr)

La question des « idées » en science politique apparaît aujourd'hui soumise à un paradoxe. D'un côté, elle semble avoir fait les frais du tournant sociologique qu'a connu l'analyse des organisations politiques (Contamin, Heurtin, à paraître), lequel a très largement marginalisé l'étude doctrinale des partis. D'un autre côté, les discussions sur le rôle des idées sont très présentes dans l'analyse de l'action publique, notamment dans le cadre des approches cognitives et des débats autour de l'idéologie des politiques locales (Arnaud et al., 2006). Alors que les manuels de science politique évoquent de façon routinière une « fonction de production idéologique » des partis, la place des « idéologies » ou « visions du monde » n'est ainsi plus étudiée qu'au prisme de l'action publique, sans que ne soit vraiment posée la question du rôle spécifique des partis et des élus – souvent considérés *a priori* comme secondaires dans la production de l'action publique (Sawicki, 2002).

Cette ST propose dès lors de réfléchir à la manière dont les élites politiques travaillent sur et avec les « idées », à la croisée d'assemblages symboliques (plus ou moins) sédimentés, de théories (plus ou moins) sophistiquées et de propositions d'action publique (plus ou moins) technicisées. Si le *Comparative Agendas Project*, les travaux de l'école de Cambridge et la promotion d'une « histoire sociale des idées » (Matonti, 2013) ou encore les réflexions sur les théories en milieu militant (Belorgey et al., 2011) témoignent d'un certain regain d'intérêt pour l'usage des idées en politique, la mise en ordre théorique et les investigations empiriques sur le traitement des idées dans le champ politique font encore défaut. Partant, il s'agirait de se demander à quelles conditions - et donc dans quelle mesure - les professionnels de la politique sont des professionnels des idées.

Les contributions pourront d'une part s'intéresser au statut classique des partis politiques comme pourvoyeurs de visions du monde social. Afin de mieux situer les partis dans le champ de production idéologique, il s'agira d'interroger la place occupée par la production et la circulation des idées, théories et idéologies, au sein de l'économie générale du travail partisan comme dans le cadre des activités pratiques et quotidiennes des professionnels de la politique. On pourra ainsi restituer aussi finement que possible la place concrète occupée par les activités de production de biens symboliques au sein des partis (motions de congrès, déclarations de principes, programmes électoraux etc.) - notamment à travers une sociologie des agendas partisans. À un niveau plus micro, on pourra s'intéresser aux univers de représentation (références, lectures, etc.) des responsables de partis et les conditions sociales qui peuvent les prédisposer à endosser les logiques d'action de l'entrepreneur de cause.

Il s'agira d'autre part d'envisager la production de l'action publique comme une dimension à part entière du métier politique (Douillet, Robert, 2007). Les communications pourront ainsi analyser dans quelle mesure les idées portées par les élus interviennent dans la fabrique de

l'action publique. Prendre cette question au sérieux suppose d'aller au -delà de la mise en évidence de (non)corrélations entre attaches partisans des élus au pouvoir et contenu de l'action publique, pour repérer dans quelle mesure, sous quelle forme et selon quelles logiques les élus défendent des idées dans les arènes de politiques publiques. Il faudra également s'interroger sur leur poids face aux autres acteurs intervenant dans la fabrique de l'action publique (fonctionnaires, experts, conseillers, etc.). Les propositions s'attacheront à ne pas séparer les ambitions théoriques visant à stabiliser ce que pourrait être une « idée politique » de l'exposition minutieuse du terrain d'analyse. L'attention portée aux propriétés sociales des agents, à la matérialité des idées ainsi qu'aux variations spatiales et temporelles de leurs usages sera particulièrement appréciée.

**Date limite d'envoi des propositions : 15 octobre 2014**

**Envoi des propositions par e-mail aux deux responsables de la ST**

- Arnaud L., Le Bart C., Pasquier R. (dir.), *Idéologie et action publique territoriale. La politique change-t-elle encore les politiques ?*, Rennes, PUR, 2006.
- Belorgey N. et al., « Théories en milieu militant », *Sociétés contemporaines*, n° 81, avril 2011.
- Contamin J. -G., Heurtin J. -P. (dir.), *Que faire des idées en science politique ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, à paraître.
- Douillet A. -C., Robert C., « La production de l'action publique dans l'exercice du métier politique », *Sciences de la société*, n° 71, 2007.
- Matonti F., « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59-4bis, 2012.
- Sawicki F., « Du parti à l'assemblée régionale. Itinéraire d'un professionnel de l'intermédiation », in Nay O., Smith A. (dir.), *Le gouvernement du compromis*, Paris, Economica, 2002.